

FORE

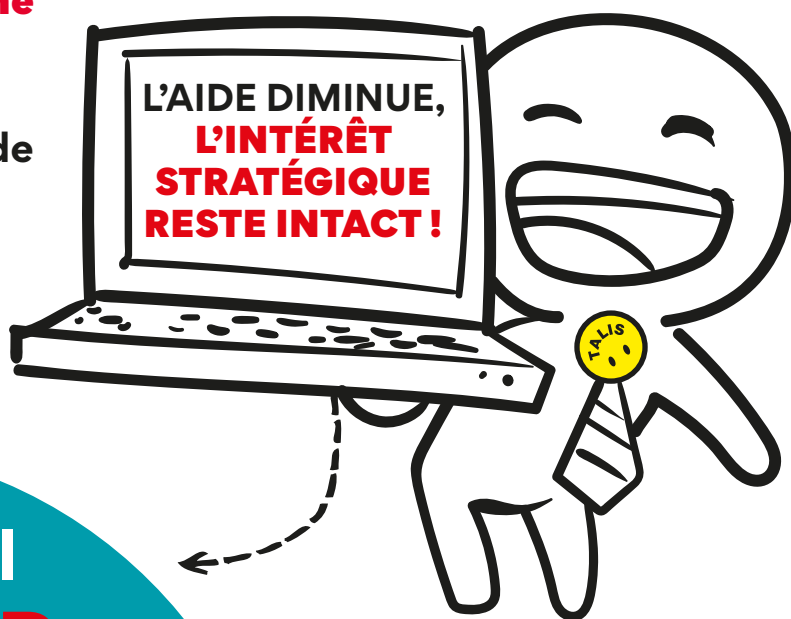
APPRENTISSAGE 2026, AU-DELÀ DE L'AIDE FINANCIÈRE



JE CHANGE SA VIE,
JE SOUTIENS UN APPRENTI

Depuis 2026, l'aide à l'embauche
d'un apprenti est recentrée* :

- **5 000€** pour les entreprises de
- de 250 salariés (pour un diplôme
jusqu'au niveau BAC+2, la 1^{ère} année)
- **6 000€** pour un apprenti en
situation de handicap.



POURQUOI **RECRUTER** UN APPRENTI ?

Anticiper ses futurs recrutements,
Former à la culture de l'entreprise,
Sécuriser les embauches,
Renforcer la marque employeur,
Bénéficier de compétences,
actualisées

c'est un
**investissement
durable** dans les
compétences et la
performance de
votre entreprise !

0596 68 62 52

www.fore.fr/martinique - apprentissage.martinique@fore.fr



*sous réserve de modifications par le Ministère du Travail